

## À L'AGENDA

### ● BROCC

**En forêt:** «La forêt, un milieu bien ficelé...», une journée pour lever un coin du voile sur la complexité de l'écosystème forestier, en compagnie de l'amicale d'ingénieurs forestiers Auprès de mon arbre... Inscriptions (obligatoires, nombre de places limité): 032 484 90 03, 079 227 42 38 (entre 19 h et 20 h) ou à [info@aupres-de-mon-arbre.ch](mailto:info@aupres-de-mon-arbre.ch). Sa 5 septembre, 9 h 30-16 h 30.

### ● BULLE

**Parc du bâtiment des sociétés** (rue des Alpettes 4): départ pour une sortie en forêt et détermination avec la Société de mycologie de Bulle. Ouvert à tous, sans inscription. Apéritif et soupe offerts aux Petits-Prarays, prendre un pique-nique. Renseignements: 079 304 00 91 ou sur le site [www.mycobulle.ch](http://www.mycobulle.ch). Di 8 h 45.

**Les Halles:** récollection de La vie montante (mouvement chrétien des retraités) – région Gruyère. Présentation du thème 2009-2010 «La vie est un cadeau», animée par le Père Bernard Rey-Mermet, conseiller spirituel du mouvement. Ma dès 9 h 30.

### ● LESSOC

**Gare:** départ pour une randonnée pédestre «Au pays des poysas», à la découverte de l'architecture rurale de l'Intyamont. Visite guidée et commentée par Patrice Borcard, entre Estavanens et Lessoc. Dîner-brunch de bémichon sur le parcours. Renseignements et inscriptions (jusqu'au jeudi 27 août) à La Gruyère Tourisme, 0848 424 424. Sa 8 h 30.

### ● MOLÉSON

**Ancien restaurant en face de l'Office du tourisme:** atelier de pyrogravure animé par Christiane Micheloud, dans le cadre de l'exposition *Art-en-Ciel*. Réservations (souhaitées): 026 921 85 00 (OT). Ve 15 h.

## EN BREF

### PRINGY

#### La fromagerie fait son cirque

Les festivités du 40<sup>e</sup> anniversaire de la fromagerie de démonstration se poursuivent à Pringy. Le Cirque Toamême, de Fribourg, sera de la partie ce samedi avec son spectacle *Métamorphose*, qui sera donné à 11 h et à 16 h. Des prestations itinérantes animeront tout le site avec différents jeux. Cette école de cirque proposera également des ateliers de jonglage, de monocycle, de fil, de boule équilibrée... Ouverts aux enfants et aux adultes, ils dureront une heure et se tiendront à 9 h, 10 h 30, 13 h 30 et 15 h. Inscriptions à l'accueil de la Maison du Gruyère ou au 026 921 84 00.

### PUBLICITÉ

**CELSA**  
PRODUITS PÉTROLIERS SA  
Bulle Fribourg Romont

Votre proche partenaire pour:  
huile de chauffage - carburants  
lubrifiants - gaz propane  
[www.celsa.ch](http://www.celsa.ch)

**0800 321 521**

**SE CHAUFFER AU MAZOUT.**  
LA BONNE DÉCISION.

# Un projet biogaz réunit 21 énergiculteurs

**GRANDVILLARD.** Une installation de biogaz, réunissant 21 agriculteurs, devrait voir le jour en automne 2010, à Grandvillard. Pour une production d'électricité couvrant les besoins annuels de 530 ménages.

PRISKA RAUBER

Faire un jour de l'argent avec du purin! C'est possible, en le convertissant en biogaz. De l'argent – à long terme, une fois l'installation rentabilisée, soit dans 15 ans – mais, surtout, de l'électricité et de la chaleur. A Grandvillard, une telle installation devrait voir le jour en automne 2010, sur la plaine des Auges. Elle sera capable de produire près de 2 millions de kWh d'électricité par an, soit la consommation de 530 ménages. Et 2,4 mio de kWh d'énergie thermique, soit l'équivalent de 240 000 litres de mazout.

Ce projet d'envergure réunit 21 agriculteurs, la commune et Greenwatt, société fille du Groupe E. Quelque 20 000 tonnes de matières organiques (fumier, lisier, restes de récoltes, déchets verts) seront transformées par an. L'investissement est estimé à 3,7 mio de francs, financé par les agriculteurs en premier lieu, actionnaires majoritaires de la société. Greenwatt et la commune participent à parts minoritaires.

L'impulsion à ce projet a été donnée par la commune de Grandvillard. «Tous les paramètres étaient réunis à cet endroit pour mener à bien un tel projet», explique le syndic, Pascal Moënnat. En premier lieu, le remaniement parcellaire du début des années 2000, qui a géographiquement réuni plusieurs fermes dans la plaine des Auges.

«Il existe en effet à cet endroit de grandes exploitations, proches les unes des autres», explique Jacques Frioud, conseiller agricole pour la Gruyère à l'Institut de Grangeneuve. «Au delà de dix kilomètres, ajoute-t-il, il n'est plus rentable de transporter du lisier.» A no-



La plaine des Auges, à Grandvillard, où sera construite l'installation de biogaz. Dans le fond, la gravière et la porcherie, qui achèteront la chaleur produite. GREENWATT

ter que le projet prévoit d'acheminer 90% du lisier par des conduites souterraines.

### Sur liste d'attente

Deuxième paramètre, déterminant: l'introduction du programme fédéral RPC, en 2008. Soit la rétribution à prix coûtant du courant injecté, produit à partir de sources d'énergies renouvelables. De quoi motiver les agriculteurs à devenir énergiculteurs. Sauf que, pour bénéficier de ce rachat à prix coûtant, il faut s'inscrire auprès de Swissgrid, qui ne dispose pas d'une manne illimitée pour encourager de tels projets.

Mais Urs Kröppli, responsable des projets biomasse chez Greenwatt, assure que le projet gruérien figure en tête de la liste d'attente. S'il n'était pas retenu – improbable selon le responsable de Greenwatt – le projet serait sérieusement remis en question.

Dernier paramètre en faveur de l'implantation d'une installation à Grandvillard, la valori-

sation possible, à proximité, de la chaleur produite par le biogaz. C'est le cas, grâce à la présence des cantonnements et de la place d'armes, ainsi que de la gravière. Car de cette valorisation dépend la réussite d'un tel projet.

«Une centrale de biogaz produit un tiers d'électricité et deux tiers de chaleur. C'est l'utilisation de cette chaleur qui pose d'ordinaire problème, précise Jacques Frioud. Il faut trouver des entreprises à proximité prêtes à l'acheter.» La chaleur sera injectée dans le chauffage à distance vers la place d'armes et vers la porcherie avoisinante. Une étude est en cours pour savoir dans quelle mesure cette chaleur pourra être utilisée, en été, par la gravière.

Quoi qu'il en soit, les agriculteurs, la commune et Greenwatt viennent de signer une convention de partenariat, créant ainsi une société pour la construction et l'exploitation de l'installation de biogaz. A

noter que 18 exploitants agricoles sont actionnaires et trois uniquement fournisseurs. «La prochaine étape sera de réaliser un avant-projet détaillé», explique Urs Kröppli. La mise à l'enquête préalable est prévue cet automne et la demande du permis de construire cet hiver. «Nous espérons pouvoir chauffer nos clients durant l'hiver 2010!»

### Gagnant-gagnant

Cette installation de biogaz est «gagnant-gagnant» pour les partenaires: pour les agriculteurs, elle leur offre la possibilité de diversifier leurs activités comme d'optimiser la qualité de leurs engrais de ferme.

Car, après digestion des matières (*lire ci-dessous*), il demeure du lisier, appelé digestat, plus soluble qu'un lisier classique: «Il s'épand plus facilement, son agressivité chimique est réduite et l'intensité de son odeur est très fortement diminuée», indique Urs Kröppli. Et d'ajouter que, du côté de

Greenwatt, de tels projets «correspondent à notre philosophie. Nous souhaitons que le 0,45 centime payé par les citoyens pour soutenir la RPC profite à des projets régionaux.»

Quant à la commune, elle voit une vision d'avenir pour l'environnement et le développement durable. «Nous allons pouvoir valoriser nos déchets verts, explique Pascal Moënnat. Et nous avons la capacité de prendre les déchets verts des autres communes de la région.» Grandvillard n'en est d'ailleurs pas à sa première expérience verte. La commune dispose en effet d'une station de turbinage d'eau potable et d'une centrale hydroélectrique Sainte-Anne Energie. ■

## EN CHIFFRES

- 21 agriculteurs**, soit 18 associés et 3 fournisseurs qui livreront leur lisier.
- 20 000 tonnes** de lisier, de fumier et de déchets verts transformés par année dans le digesteur.
- 1,9 mio de kWh** d'électricité produits par an.
- 530 ménages** pourront bénéficier de cette électricité.
- 2,4 mio de kWh** d'énergie thermique produits par an.
- 170 000 litres** de mazout seront valorisables par le chauffage à distance (le reste étant utilisé pour l'installation elle-même).
- 3,7 millions**, le coût estimé de l'installation, rentabilisée dans 15 ans.

## Comme dans un gros estomac

Le biogaz est produit par la fermentation de la matière organique, grâce à des bactéries. Cette matière organique, en l'occurrence du lisier, du fumier et autres déchets alimentaires, est dégradée en matière minérale au cours d'un processus appelé la méthanisation. Celle-ci permet de récupérer du biogaz, de la chaleur et des substrats.

Le lisier est amené dans le digesteur, une fosse fermée sans oxygène. Y a lieu la

digestion, comme dans un gros estomac, des matières organiques à une température de 37°C pour le système mésophile et à plus de 50°C pour le thermophile. Le choix n'est pas encore fait pour l'installation de Grandvillard. Le substrat y est mélangé plusieurs fois par heure. Le temps de passage moyen du substrat dans le digesteur varie selon la technique et le substrat utilisé: de 40 à 80 jours.

L'installation est équipée d'un couplage chaleur-force, un moteur qui brûle le gaz, permettant ainsi de produire de la chaleur et de l'électricité.

Le courant vert est injecté dans le réseau électrique du Groupe E. La chaleur, quant à elle, est à valoriser sur place. Dans ce cas, par le chauffage à distance (vers la porcherie et la place d'armes) et pour l'installation elle-même. PR

## EN BREF

### VAULRUZ

#### Trois poids lourds pincés par la police

La police a effectué un contrôle poids lourds, lundi à 8 h à Vaulruz, sur la place du Centre d'entretien des routes nationales. Sur 13 véhicules contrôlés, trois conducteurs seront dénoncés pour des cas de surcharge, manipulation du tachygraphe et lacune d'équipement du véhicule.

### PUBLICITÉ

Aujourd'hui dans votre journal ...

**FR.ch**

**PLAN DE LUTTE CONTRE LA CRISE**

Les actions sous la loupe